

GRUE ORTHOGONALE ou D'ATELIER

PUBLIC VISÉ :

Toute personne amenée à utiliser les grues orthogonales ou d'atelier

PRÉ-REQUIS :

- Avoir 18 ans
- Être apte médicalement
- Maîtrise du vocabulaire oral, écrit et des quatre opérations.

DURÉE :

1 journée soit 7 heures

LIEU DE FORMATION :

Intra-Entreprise : Dans vos locaux

OBJECTIFS :

Acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation des orthogonales ou d'atelier, automotrices à conducteur porté ou accompagnant, à bras articulé et/ou télescopique en sécurité

NATURE DE L'ACTION :

Actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

MOYENS PÉDAGOGIQUE :

- Salles de cours équipées
- Moyens de projection multimédia et face-à-face pédagogique, exposés et démonstrations.

MOYENS HUMAINS :

- Formateurs qualifiés et expérimentés

Franck MESNIL-RÉE

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

- Attestation de présence
- Questionnaire à choix multiples

TYPE DE VALIDATION :

Certificat de réalisation

PROGRAMME

CONTENU THÉORIQUE	CONTENU PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none"> - Législation, identification des instances de prévention officielles - Responsabilités du conducteur - Notions d'équilibre, capacité nominale, interprétation de la plaque de charge, Flèche, portée, moment (couple de renversement) - Les différents organes et leur technologie (centrale hydraulique, GMP) - Adéquation du matériel avec les travaux à exécuter. - Risque environnemental (obstacles (3D) au sol et en hauteur) - Dispositifs de sécurité pour le conducteur, l'environnement et les charges - Consignes de circulation, facteur d'accidents, équipements particuliers - Vérifications à effectuer et opérations de maintenance - Elingage et arrimage des charges, règles de sécurité - Centre de gravité, masse et poids - Pertes de charges liées à l'angle d'ouverture des élingues 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de poste et vérifications - Adéquation de la grue à la manutention envisagée - Respecter les tableaux de levage - Justifier le refus d'exécuter les manœuvres dangereuses - Mettre la grue en position de travail - Réagir en cas d'anomalies (déclenchement des limiteurs) - Repérage et signalisation des anomalies éventuelles - Circulation dans un parcours prédéfini, marche avant, arrière, à vide et en charge.